Fin de la guerre civile au Népal

Partage international nº 221 – Février 2007

Le 21 novembre 2006, le gouvernement népalais et les insurgés maoïstes ont signé un accord de paix historique. Ils ont ainsi mis fin à une insurrection qui aura duré dix ans et tué des milliers de personnes. L'accord prévoit d'intégrer les rebelles dans la démocratie parlementaire et pose des jalons pour l'organisation d'élections sur la continuité de la monarchie. Ce traité de paix rend permanent le cessez-le-feu actuel et souligne l'importance des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Des conseils de la paix vont être établis pour régler les différents locaux, et une commission *« de vérité et de réconciliation »* sera mise en place.

Cet accord de paix a été possible par le ralliement des rebelles maoïstes aux plus grands partis politiques du Népal, lorsque le roi Gyanendra a révoqué le gouvernement. Les manifestations de rue l'ont obligé à réhabiliter le parlement qu'il avait dissout quatre ans auparavant.

Le premier ministre népalais Girija Prasad Koirala a déclaré : *« L'accord a mis fin à la politique d'assassinats, de violence et de terreur, et marque le début d'une politique de coopération. »*

Népal
Date des faits : 21 novembre 2006
Sources : The New York Times, E.-U.
Thématiques : politique
Rubrique : Tendances